



Commission environnement et développement durable

Programme statistique 2011

Page

**Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)**

- Sous-direction des statistiques de l'énergie2
- Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable
et Sous-direction de l'information environnementale6

**EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2010 DES AUTRES SERVICES
STATISTIQUES PUBLICS**

- Sous-direction des statistiques sur les transports16

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)
Sous-direction des statistiques de l'énergie

1. Exposé de synthèse

La question énergétique reste au premier plan d'une politique de développement durable. Bien gérer des ressources épuisables, éviter des pollutions, préserver la viabilité de la planète, mais aussi continuer à fournir à chacun de quoi se chauffer, se nourrir ou se déplacer, tels sont les défis à relever. Une bonne information statistique est plus que jamais nécessaire pour faire face à une demande extrêmement pressante qui a besoin de poser les bons diagnostics, élaborer les politiques et suivre les évolutions.

La réorganisation du service de l'observation et des statistiques intervenue début 2010, au-delà du changement de nom de la sous-direction (qui abandonne en droit une compétence sur les matières premières qu'elle avait dû abandonner de fait depuis longtemps), a surtout pour conséquence de créer deux bureaux aux attributions cohérentes : le bureau des statistiques de l'offre d'énergie et le bureau des statistiques de la demande d'énergie. L'objectif est d'une part de favoriser une prise en charge collective des différentes thématiques, d'autre part de faire face à la forte demande de mieux comprendre le comportement des consommateurs d'énergie, décisif pour toute la politique d'amélioration de l'efficacité énergétique. La sous-direction des statistiques de l'énergie se met ainsi en phase avec les travaux d'Eurostat qui, dans le cadre du règlement européen (1099/2008) sur les statistiques de l'énergie, doit faire des propositions de développement des statistiques de consommation par secteur.

Le renforcement de la politique énergétique communautaire se traduit par une exigence accrue de transmissions statistiques selon des calendriers et des concepts parfois assez étrangers aux contraintes statistiques, ce qui impose des adaptations délicates du système d'information. Ces transmissions viennent s'ajouter aux transmissions statistiques normales adressées à Eurostat et l'Agence internationale de l'énergie.

La première priorité est bien sûr d'assurer les travaux de fond que sont la note mensuelle de conjoncture, le bilan énergétique annuel, le suivi de la facture énergétique, les enquêtes sur la production et la distribution de l'électricité et du gaz et les autres travaux réguliers qui constituent le stock de base sur lequel s'appuient toutes les réponses aux sollicitations. Au-delà, l'accent sera mis sur les orientations suivantes :

* **Améliorer les statistiques sur les énergies renouvelables.** Objet de fortes ambitions, ces énergies se développent de façon décentralisée, et souvent non commercialisée, ce qui les rend particulièrement difficiles à mesurer. Un accord avec l'Ademe et la DGEC va permettre un suivi mieux coordonné, grâce en particulier aux retours d'information prévus de la part des bénéficiaires du fonds chaleur. La mise au point d'une méthodologie statistique conforme au mode de décompte de la directive ENR devra être poursuivie, en accord avec Eurostat ;

* **Mieux suivre la problématique des émissions de gaz à effet de serre.** Au-delà du champ strict des émissions liées à l'utilisation de l'énergie, qui font déjà l'objet de publications, la SDSE doit continuer à s'impliquer davantage dans les inventaires pour y apporter ses compétences et améliorer le lien avec la statistique publique, tant au niveau des méthodes que des données ;

* **Affiner la connaissance des consommations sectorielles** pour aider à identifier des priorités dans les progrès à accomplir (efficacité énergétique, maîtrise de la demande, CO₂, etc.), en collaboration avec les services statistiques spécialisés et en lien avec la démarche entreprise par Eurostat. L'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) fournit une bonne base sur les consommations industrielles, particulièrement importantes depuis la création des

quotas d'émission de CO₂. Dans l'agriculture, les questionnements sur les quantités consommées intégrés dans le réseau comptable agricole (RICA) ont permis d'améliorer le bilan de l'énergie. Un autre pas fondamental sera réalisé avec des enquêtes sur les Cuma et entreprises de travaux agricoles en 2010 et les exploitations agricoles en 2011. La création du SOeS a créé une synergie positive pour les transports et le logement. L'année 2011 sera largement consacrée à la préparation d'une enquête auprès d'un échantillon de ménages pour lesquels on complètera le questionnaire de l'enquête logement (prévue fin 2012) par un diagnostic des performances énergétiques de leur logement. Pour la première fois, on aura ainsi sur un échantillon représentatif du parc la possibilité de croiser des données sur les ménages (revenu, comportement) et leur logement (équipement, qualité thermique). Une réflexion sur une enquête sur le tertiaire est en cours ;

* **Améliorer la connaissance de la chaleur utilisée en énergie finale.** L'activité consistant à utiliser de l'énergie pour produire, puis vendre de la chaleur se développe. C'est une activité de transformation de l'énergie qui est aujourd'hui masquée dans la consommation finale des autres énergies, ce qui fausse la répartition entre les secteurs. Corriger cette approximation suppose une meilleure information, notamment sur le chauffage urbain, mais aussi sur les ventes de chaleur. L'enquête annuelle de production dans l'industrie (EAP) intègre désormais des questions sur ce sujet qui permettront de substantielles avancées. Par ailleurs la directive sur la cogénération retient une méthode de calcul différente de celle du bilan énergétique. L'enquête sur la production d'électricité permet désormais d'effectuer ce calcul ;

* **Suivre les évolutions des marchés intérieurs, notamment des prix.** Faute de moyens humains, le suivi des prix a été fortement perturbé en 2008 et 2009. La nouvelle méthodologie de l'enquête européenne sur les prix du gaz et de l'électricité pour les utilisateurs professionnels a néanmoins été mise en place à minima. Après un retour à la normale en 2010, il faudra en 2011 un réexamen au fond pour adapter le suivi et les publications à la nouvelle donne des marchés ;

* **Prendre en compte les départements d'outre-mer.** D'une part, les objectifs communautaires prévoient de comptabiliser ces départements, notamment pour les gaz à effet de serre. D'autre part la problématique énergétique y est spécifique (très peu de consommation de chauffage, mais de la climatisation, pas de desserte en gaz naturel, importantes ressources renouvelables...). Les mesures à y prendre sont donc différentes de celles de la métropole. Elles doivent pouvoir s'appuyer sur des statistiques fiables et régulières. Des extensions d'enquête sont en cours qui devraient porter leurs fruits avec la perspective en 2011 de la publication d'un bilan DOM inclus ;

* **Développer l'information régionale et locale.** D'une façon générale, la Sous Direction des statistiques de l'énergie, consciente de la réalité de l'engagement des collectivités locales dans la bataille de l'énergie, s'efforcera de poursuivre l'effort entamé pour collecter et diffuser un maximum d'informations au niveau régional ou local, comme elle l'a fait en mettant en ligne début 2010 un important ensemble de données régionales sur le site web. L'objectif sera maintenant d'affiner la précision géographique et de raccourcir les délais de mise à disposition dans la perspective de l'élaboration des schémas régionaux climat-air-énergie.

* Sur le plan du fonctionnement interne, après l'important effort de documentation interne des travaux, il faudra poursuivre l'amélioration de la méthodologie publiée et la conversion aux normes du MEEDM des applications informatiques conçues au temps du ministère de l'énergie.

2. Travaux nouveaux pour 2011

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Sans objet

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs

Néant

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Néant

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

La SDSE a présenté au Comité du label l'ensemble de ses enquêtes statistiques en décembre 2009 :

Enquête annuelle sur la production d'électricité,
 Enquête statistiques gazières,
 Enquête annuelle sur le transport et la distribution d'électricité,
 Enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité,
 Enquête sur le chauffage urbain et la climatisation urbaine, menée par le Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine (SNCU).

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Les opérateurs des différents secteurs de l'énergie sont soumis à des obligations de déclaration d'un certain nombre d'opérations. Ces déclarations donnent lieu à des exploitations statistiques pour les importations et exportations de pétrole et produits pétroliers, l'activité des raffineries et des vapocraqueurs, la distribution de produits pétroliers et les déclarations mensuelles relatives au gaz et à l'électricité qui servent à élaborer la note de conjoncture énergétique et à répondre aux questionnaires mensuels internationaux.

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2011

5.1. Aspects « territoires »

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (ex-DRIRE, ADEME, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local. Face aux besoins croissants d'information liés au développement des interventions locales dans la politique énergétique, ce chantier prend en importance. Il s'inscrit dans la révision des relations du SOeS avec les régions. Dans l'énergie, il faut signaler qu'il se heurte plus qu'ailleurs aux contraintes du secret statistique.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier du fait de l'importance de la consommation d'énergie dans les émissions de gaz à effet de serre.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Pas de relation directe, à l'exception des travaux sur la précarité énergétique.

5.4. Aspects « européens »

La SDSE est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Elle répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels :

- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
- indicateurs structurels d'Eurostat sur l'énergie,
- mais aussi réponses dans le cadre de plusieurs textes européens : indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, directive sur la cogénération, directive sur l'efficacité énergétique...

L'importance prise par la politique énergétique a conduit Eurostat à proposer le règlement (CE) 1099/2008 pour renforcer l'obligation pour les États membres de transmettre leurs données et en accroître la qualité.

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France participe à différents travaux internationaux, dont on peut citer notamment la poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative) visant à établir au niveau mondial la « transparence des données sur le pétrole » (cf. <http://www.jodidata.org/>). Elle intègre également quelques données sur le gaz.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2009-2010

Chiffres & statistiques

- Conjoncture énergétique (mensuel)
- Tableau de bord éolien-photovoltaïque (trimestriel)
- Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat, à paraître
- Enquête annuelle sur le marché du gaz naturel : résultats 2009, n° 158, septembre 2010 (annuel)
- Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie dans le monde : comparaisons internationales, n° 109, mars 2010
- L'activité pétrochimique en France – Données 2009, n° 133, juillet 2010 (annuel)
- Les prix de l'énergie dans l'Union européenne, n° 141, juillet 2010 (annuel)

Le point sur

- Bilan énergétique de la France pour 2009, n° 59, juillet 2010

Références

- Bilan énergétique de la France pour 2009, juillet 2010

Repères

- Chiffres clés de l'énergie. Édition 2009
- Chiffres clés du climat. France et monde. Édition 2010

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

**Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable
et
Sous-direction de l'information environnementale**

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Au niveau national, il y a lieu de tenir compte des orientations découlant des lois issues du Grenelle de l'environnement. Dans le champ des missions d'observation et de connaissance, les attentes exprimées portent en particulier sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la compétitivité économique et les contraintes environnementales, la consommation durable, les indicateurs de développement durable et les indicateurs complémentaires du PIB tenant compte de l'environnement, l'accès à l'information et la gouvernance de l'environnement.

État des milieux

Fin 2010, verra la publication de l'exploitation des données issues de la première campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols (RMQS) mis en œuvre dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Sol dont les missions ont été reconduites en 2006 pour une période de 5 ans. Compte-tenu de son intérêt, le RMQS sera très certainement reconduit et le SOeS continuera à participer à la mise en place d'un outil de connaissance. L'année 2011 sera très probablement consacrée à la définition de la 2^{ème} campagne de mesure (densité du réseau, liste de paramètre à suivre,...) pour un début de mise en œuvre en 2012.

S'agissant de la nature et de la biodiversité, le SOeS poursuivra l'animation de l'Inventaire des sources de données sur la nature et les paysages mis en œuvre dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Il contribuera également à l'alimentation en données de synthèse du futur Observatoire National de la Biodiversité prévu par le Grenelle de l'environnement.

En application du nouveau Plan National d'Action sur les Zones Humides, le SOeS conduira à partir de fin 2010 et sur 2011 une enquête à dire d'experts sur l'état et l'évolution d'un échantillon national de 152 zones humides. Il contribuera également à la structuration nationale des données issues des inventaires locaux de zones humides.

Dans le domaine de la qualité des milieux aquatiques, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis.

Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau, à l'observatoire du littoral en lien avec la mise en place du nouvel observatoire de la mer et du littoral,

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages)

Les préoccupations de production et consommation durables sont au cœur de ce volet d'activités. Il s'agit en particulier des enjeux de gestion et d'utilisation soutenables des ressources naturelles par une économie davantage circulaire (cf l'approche « 3R » : réduire, réutiliser, recycler), et de moindres impacts sur l'environnement et la santé de leur consommation. Cet objectif implique de connaître plus finement les stocks consommés par l'économie, les flux de matières qui l'irriguent, et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles. Il est

ensuite nécessaire, pour un accompagnement des politiques et des changements de comportements, de diffuser cette information sous la forme d'indicateurs riches de sens et facilement appréhendables. Conformément aux demandes et recommandations internationales (G8, OCDE, Eurostat, AEE), le SOeS :

- continuera à développer les comptes de flux de matières mobilisées par l'économie, y compris via les importations, par la réalisation de comptes par branche d'activité de type Namea ;
- poursuivra le développement, l'actualisation et l'analyse d'applications Namea à la consommation d'eau et aux rejets dans l'eau, et à la production de déchets en suivant les recommandations d'Eurostat quant à l'utilisation des réponses au règlement statistique sur les déchets (RSD), permettant de progressivement compléter l'image de l'empreinte environnementale de la demande finale de la France ;
- coordonnera l'actualisation des comptes de la forêt en partenariat avec le LEF, l'IFN, le SSP et l'INSEE.

Afin d'alimenter l'enjeu d'une consommation plus soutenable, le SOeS poursuivra l'analyse d'impacts environnementaux liés à la consommation des ménages permise par le rapprochement des données d'enquêtes budget des familles avec les contenus environnementaux des produits des branches fournis par NAMEA. Cette approche macroéconomique vient par ailleurs utilement compléter l'information micro obtenue conjointement l'Ademe via la mobilisation de panels de consommateurs privés sur le contenu carbone, etc, de la consommation des ménages en produits alimentaires et produits d'entretien.

Le SOeS poursuivra par ailleurs l'exploitation et la valorisation des 4 enquêtes auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et de l'assainissement couvrant la période 1998-2008 et en particulier, en concertation avec le SSP et l'Onema, les derniers résultats rendus à l'automne 2010 sur l'enquête 2008.

Un effort particulier devrait être mené pour davantage territorialiser les pressions causées par les acteurs sur l'environnement. A cet égard, la plateforme logicielle NOPOLU du SOeS devrait être le support de nouveaux développements pour l'agriculture et la sylviculture.

L'ensemble de ces travaux viendront ainsi alimenter l'élaboration d'indicateurs complémentaires du PIB et d'une batterie d'indicateurs de production et de consommation durable.

Risques, économie et société

L'évaluation des enjeux vulnérables réalisée pour les risques d'inondations, de gonflement/retrait des argiles et pour les risques côtiers liés au changement climatique sera poursuivie dans plusieurs directions : extension de la méthode à de nouvelles zones géographiques, estimation de nouveaux enjeux (risques technologiques) grâce à la mobilisation de nouvelles sources de la statistique publique, application de nouveaux outils (RIL, BD TOPO ...) en vue d'améliorer la précision des résultats.

Le lancement dès 2010 d'un observatoire national des emplois et métiers liés à la croissance verte (dans le cadre d'un groupe de travail informel interministériel et interorganismes) aura pour conséquence d'engager des travaux méthodologiques sur ce thème : définition et consolidation d'un périmètre de suivi de la croissance verte, en lien avec les travaux menés par Eurostat, et évaluation statistique des emplois ; évaluation macro-économique des impacts de la croissance verte sur l'emploi ; marché du travail, recrutements et formations dans les métiers liés à la croissance verte ; spécificités régionale et déclinaison territoriale des nomenclatures et périmètres.

Les évaluations devraient aboutir à une production collective des services statistiques et autres acteurs (CAS, Pôle emploi ...) impliqués dans l'observatoire national, animé par le SOeS.

Les travaux seront enrichis par le tableau de bord annuel de l'emploi dans les éco-activités, le suivi des données par métiers ou par diplôme : emplois dans les professions environnementales, offres et demandes dans les métiers environnementaux du répertoire ANPE, diplômés dans les formations environnementales, qualité de l'insertion des sortants des formations (enquête CEREQ).

Les enquêtes sur les perceptions sociales de l'environnement seront actualisées avec l'exploitation approfondie de l'enquête sur les pratiques environnementales réalisée en 2010 et la préparation d'une nouvelle enquête sur le sentiment d'exposition des personnes aux risques majeurs ou naturels sur leurs lieux de vie.

Synthèses

L'Insee a accepté de calculer de nouveaux indices de prix à la production pour les activités de gestion des déchets et des eaux usées. Ce chantier devrait se poursuivre en 2011. Ces indices permettront de faire le partage volume/prix de la dépense courante de protection de l'environnement pour les domaines de gestion des eaux usées et des déchets.

Les travaux sur les dépenses relatives aux énergies renouvelables poursuivis en 2010 devraient être consolidés en 2011 par une estimation complémentaire selon l'approche par le surcoût.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les comptes des collectivités territoriales produits par la Direction Générale des Finances Publiques, les enquêtes annuelles de production (Insee) et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "antipollution" de l'Insee et du SSP).

Le dispositif des comptes de l'environnement devrait être consolidé et étendu du fait de l'adoption d'un règlement européen comportant trois modules concernant les flux de matières, NAMEA et les taxes et subventions environnementales.

2. Travaux nouveaux pour 2011

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2012 au règlement statistique européen sur les **déchets** (RSD) exploitera des enquêtes menées ou exploitées en 2010-2011 par d'autres services statistiques et par le SOeS (projet d'enquête auprès des entreprises de transport, possible enquête avec l'Ademe sur certains déchets alimentaires)

Pour 2011, le programme d'enquête prévoit la mise à jour de l'enquête sur le **sentiment d'exposition aux risques majeurs** réalisée en 2007. Ces enquêtes seront confiées à un prestataire externe au SOeS.

Le SOeS réalise en 2010-2011 une enquête à dire d'experts sur l'état et l'évolution des **zones humides** d'importance majeure en relation avec des intervenants institutionnels, l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle et la FNC (fédération nationale des chasseurs). Elle fait suite à une enquête du même type réalisée en 2003-2006, pour la période 1990-2000. La reconduction de cette enquête fait partie des actions retenues dans le nouveau Plan National sur les Zones Humides (PNZH) adopté début 2010. Les questionnaires qualitatifs et semi-quantitatifs sont adressés, pour chacune des 152 zones humides d'importance majeure, à une liste d'observateurs issus d'organismes publics, d'associations et de fédérations de chasse.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Dans le cadre des comptes de flux de matières, le SOeS poursuivra l'exploitation des données des douanes visant à :

- mieux qualifier l'origine et la provenance par pays des produits importés,
- mieux estimer les contenus en matériaux, énergie, carbone, ..., de nos importations, par croisement des données « douanes » avec des informations « produits » issues d'analyses de cycle de vie.

Un effort similaire est mené sur les exportations.

Des travaux seront poursuivis pour améliorer la connaissance des emplois environnementaux et du marché du travail sur la base des informations disponibles.

Les fichiers Clap et Dads seront utilisés en 2010 pour caractériser les activités environnementales au niveau régional : établissements, emplois, qualifications, pyramide des âges et salaires.

La base permanente des équipements (BPE) gérée par l'Insee sera utilisée pour mieux identifier les enjeux dans les zones à risques naturels ou technologiques. De même dans le cadre des indicateurs de développement durable, elle permettra de mieux appréhender les territoires déficitaires en équipements collectifs ou en services.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Le baromètre Ifen-Crédoc réalisé depuis 1993 (dans le cadre de l'enquête du Crédoc « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* ») sur les attentes des Français en matière d'environnement a été actualisé début 2009. Cette enquête est réalisée en face à face tous les 2 ans auprès de 2000 personnes. Ces données permettront de mettre à jour le chapitre « Opinion » de la base des données essentielles de l'environnement. Prochaine actualisation : 2011

3.2. Exploitation d'enquêtes et de fichiers administratifs

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Exploitation de fichiers administratifs		
Exploitation BDREP issue des déclarations des exploitants	SDIE	Sur les volets déchets, air et eau
Exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux		Préparation du rapport à la convention de Bâle
Exploitation des données douanes pour analyse des flux de matières	SDIE	En tonnes : origines et provenances des importations, destination des exportations (intra/extra UE). NB : importance de pérenniser une exhaustivité des données ou de leurs estimations et, pour celles non exprimées en <u>masse</u> , de disposer de tables de conversion d'unités.

Opérations répétitives	Unité responsable	Origine (service producteur)
Fichier central des automobiles	SDST	SOeS
Enquête Génération	SDMDDD ?	CEREQ
Enquête sur le parc locatif social	SDSLC	SOeS
Importation / Exportation de déchets industriels, de matériel de traitement et de mesures (SH4 et NC8)	SDMDDD	Douanes
Revenus - source IRPP	SDMDDD	INSEE
Estimation de population au 1er janvier	SDMDDD	INSEE
SIRENE	SDMDDD	INSEE
Comptes régionaux et départementaux (PIB-VA-Consommation des ménages-Revenus bruts disponibles)	SDMDDD	INSEE
Statistiques du marché du travail (chômage-demandeurs d'emploi)	SDMDDD	INSEE-DARES-ANPE
Recensement de la population	SDMDDD	INSEE
SUSE (Système Unifié des Statistiques des Entreprises)	SDMDDD	INSEE
CLAP - connaissance locale de l'appareil productif	SDMDDD	INSEE

Estimations du nombre de logements	SDMDDD	INSEE
Enquête emploi	SDMDDD	INSEE
DADS	SDMDDD	INSEE
Enquête annuelle entreprises (Services)	SDMDDD	INSEE
Estimations d'emploi	SDMDDD	INSEE
Hébergements touristiques	SDMDDD	Direction du Tourisme
Statistiques Agricole Annuelle	SDMDDD/S DIE	SSP
Accidents technologiques - Base ARIA	SDMDDD/S DIE	MEEDDAT
Base des Installations classées pour la protection de l'environnement	SDMDDD/S DIE	MEEDDAT
Logements et locaux (source SITADEL)	SDMDDD	SOeS
Transport de marchandises	SDMDDD	SOeS
TRM (Transport routier de marchandises)	SDMDDD	SOeS
SITRAM (Système d'information sur les transports de marchandises)	SDST	SOeS
Enquête nationale transport déplacements	SDMDDD/S DST	SOeS
Enquête de fréquentation touristique	SDMDDD	Direction du tourisme
Enquête SDT Suivi de la Demande Touristique	SDMDDD	Direction du tourisme
Fiscalité locale (REOM - TEOM - Redevance spéciale)	SDMDDD/S DIE	DGCL
Base de données sur les catastrophes naturelles - données prim.net	SDMDDD/S DIE	MEEDDM
Base Gaspar - Risques naturels et technologiques – donnée prim.net	SDMDDD/S DIE	MEEDDM
Enquête Teruti-Lucas	SDMDDD/S DIE	SSP
Enquête structure	SDMDDD	SSP
Enquête Statistique agricole annuelle	SDMDDD/S DIE	SSP
RGA	SDMDDD/S DIE	SSP
Investissements de l'industrie 2006	SDMDDD	INSEE
Enquête annuelle entreprises (Industrie)	SDMDDD/S DIE	INSEE
Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement	SDMDDD/S DIE	INSEE

SDMDDD : méthodes et données pour le développement durable

SDSE : statistiques de l'énergie

SDSLC : statistiques du logement et de la construction

SDST : statistiques des transports

SDIE : information environnementale

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le SOeS veille à mobiliser les sources administratives existantes quand cela est possible. C'est le cas par exemple pour les déclarations relatives aux déchets dangereux transmises aux DREAL par les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

5. Aspects particuliers du programme 2011

La nouvelle organisation du SOeS favorise une meilleure prise en compte de l'approche territoriale avec la création d'un bureau du développement durable et des territoires.

5.1 Territoires

En 2011, le SOeS travaillera dans trois directions :

1. l'enrichissement et la valorisation de son outil de cartographie dynamique Géoidd accessible sur internet (site.statistiques.developpement-durable.gouv.fr) en poursuivant l'intégration des problématiques qui relèvent de son champ de compétence (extension aux données et cartes sur l'énergie, le logement et les transports)
2. l'amélioration de son dispositif de géo localisation de l'information pour répondre à de nouvelles problématiques (ville durable) ou préoccupations (étalement urbain)
3. la production, en partenariat avec les organismes compétents d'indicateurs de développement durable territoriaux (point 5.2.2)

5.2 Environnement et développement durable

5.2.1 Indicateurs de développement durable nationaux

Après la conférence nationale sur les IDD du 20 janvier 2011, il a été décidé de poursuivre la concertation avec les parties du Grenelle en s'appuyant sur le triptyque constitué par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et le Cnis. Avec l'Insee, le SOeS entend jouer un rôle de premier plan dans la poursuite de cette démarche qui commence en 2010 et se poursuivra jusqu'à 2013 avec le suivi de la stratégie nationale de développement durable.

Il s'agira d'apprécier la pertinence et la faisabilité de nouveaux indicateurs en complément des indicateurs phare et de second niveau déjà retenus et publiés pour certains sur les sites internet de l'Insee et du SOeS.

5.2.2 Indicateurs de développement durable territoriaux (IDDT)

Le SOeS est engagé dans une double démarche en matière d'IDDT :

- en partenariat avec la Datar, et avec l'appui du Cemagref, il élabore, analyse, commente et diffuse une cinquantaine d'IDDT articulés avec les grandes orientations de la SNDD ; ce travail se poursuivra en 2011, tant pour parachever les travaux entrepris en 2010, que pour enrichir la liste des indicateurs ou procéder à une première actualisation des données diffusées. Ces indicateurs sont produits pour des zonages institutionnels classiques (région, département) ou des zonages d'études (Zone d'emploi, bassin de vie, aire urbaine). On s'inscrit plutôt ici dans une logique d'aménagement du territoire à l'échelle nationale
- en partenariat avec l'Insee, le SOeS prépare une base de données d'IDDT et un kit de valorisation pour faciliter les travaux de diagnostic territorial des chargés d'études dans les SED et des statisticiens en Dreal, et ainsi mieux répondre aux attentes des acteurs du débat public en région. La logique est centrée sur les préoccupations locales, mais se veut également cohérente avec les expériences nationales (point précédent) ou régionales déjà conduites ; les zonages envisagés doivent donc pouvoir épouser les contours des EPCI ou des territoires de projet de type Scot ou PLU. Ce travail entrepris en 2010 sera très vraisemblablement poursuivi en 2011, en particulier pour compléter la liste des indicateurs retenus et élaborer des indicateurs complexes (émissions de Ges liées aux déplacements, emplois liés aux éco activités).

5.2.3 Indicateurs de développement durable et indicateurs synthétiques

Lors de la conférence du 20 janvier 2010, le SOeS a présenté les premiers résultats du travail entrepris pour évaluer les dommages causés à l'environnement mais non payés par l'économie. Le chiffrage qui portait sur le coût du réchauffement climatique sera amélioré en 2011 grâce à la prise en compte des importations (cohérence avec les travaux de type Namea pour les branches) et élargi aux polluants atmosphériques.

Les travaux portant sur l'épuisement des ressources fossiles et halieutiques qui donneront lieu à publication en 2010 seront consolidés et étendus à d'autres ressources naturelles en 2011, telles que les forêts par exemple.

Par ailleurs, le SOeS conduit des travaux visant à évaluer le contenu carbone de la consommation des ménages. Il recourt à un panel de consommateurs comprenant des informations sur la nature, le prix, la quantité et les caractéristiques environnementales des produits achetés. Ces caractéristiques environnementales portent, au-delà du contenu CO₂, sur la nature des emballages et la présence de produits bio. L'analyse des comportements de consommation sera déclinée en 2011 selon des profils types de ménages afin d'appréhender l'influence des socio-types vis-à-vis des préoccupations environnementales.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

5.4. Aspects «européens » et internationaux

Le cas échéant, le SOeS assistera le SSP pour répondre au nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides**.

En 2011 devront être fournies les réponses aux **deux questionnaires Eurostat** sur les **comptes macro économiques de flux de matières** et sur les **comptes d'émissions dans l'air au format Namea**.

En concertation avec l'Insee, le SOeS devra présenter les travaux engagés sur les indicateurs complémentaires du Pib devant les instances européennes et internationales concernées : Eurostat et la DG Env au niveau européen, l'Onu (groupe de Londres en particulier) et l'OCDE au niveau mondial.

6. DIFFUSION DES TRAVAUX

La refonte en cours du site Web du SOeS consiste à harmoniser les sites existants dédiés d'une part à l'environnement, d'autre part aux autres champs dont le SOeS a la responsabilité (Energie, logement-construction, transports et développement durable). En 2011, le SOeS visera trois objectifs :

1. continuer de faciliter l'accès à ses « données détaillées » en recourant de façon plus systématique à l'outil Beyond,
2. développer pour les domaines de l'énergie, du logement et des transports la mise en ligne d'analyses à l'image de ce qui se fait à l'heure actuelle pour l'environnement (rubrique données essentielles)
3. enrichir la partie du site dédiée au développement durable (indicateurs et approches transversales).

Le portail des données environnementales du ministère, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée au SOeS sera développé par l'arrivée de nouveaux adhérents et enrichi de nouvelles références

7. SUIVI DES TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME À MOYEN TERME 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Indicateurs complémentaires du Pib	SOeS/SDMDD D	Etalement 2010-2015	1. Dommages causés à l'environnement et non payés 2. Epuisement	
Maîtrise de l'énergie dans le logement	SOeS/SD « énergie » et « logement »	Enquête en 2012, résultats en 2013	Préparation en 2010	questionnaire ad hoc complémentaire à celui de l'enquête logement
Consommation durable : repérage des produits de consommation selon leur contenu « carbone »,	SOeS/SDMDD D	1ers résultats en 2010	croisement de panels de consommateurs avec des facteurs d'émissions de CO2,	
Eco-activités	SOeS/SDIE	Définition et 1ères estimations en 2009 ; développements en 2010 ; actualisations années suivantes	Définition du périmètres des éco-activités, mesure des emplois et des métiers liés à la « croissance verte »	Observatoire des métiers de la croissance verte Exploitations adaptées des enquêtes de branche et de Resane
Données territoriales	SOeS/SDMDD , DATAR	Développement continu	Indicateurs de développement durable territoriaux Enrichissement de bases de données Cartographie interactive	
Bases de données géographiques	SOeS/SDMDD D	Etalement 2010-2015	Utilisation combinée pour l'étude de l'étalement urbain et approches infra régionales	<u>Estimation de la population exposée aux risques environnementaux et technologiques</u>

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2009-2010

Chiffres & statistiques

- Insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales : parcours professionnel 2004-2007, n° 37, mai 2009
- Population et tourisme dans les communes Natura 2000, n° 73, octobre 2009
- Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2008, premiers résultats, n° 91, décembre 2009
- Opinions et pratiques environnementales des Français en 2009, n° 153, septembre 2010

Le point sur

- L'enherbement, une pratique qui protège les sols, n° 2, février 2009
- Croissance du nombre de logements en zones inondables, n° 6, février 2009
- Les transports et leur impact sur l'environnement : comparaisons européennes, n° 8, mars 2009
- La France vue par Corine Land Cover, n° 10, avril 2009
- L'exposition aux risques environnementaux, davantage ressentie dans les grandes villes, n° 11, avril 2009
- Le phosphore dans les sols, nécessité agronomique, préoccupation environnementale, n° 14, juin 2009
- La qualité des rivières s'améliore pour plusieurs polluants, à l'exception des nitrates, n° 18, juillet 2009
- Les ménages dépensent plus pour l'environnement, n° 19, juillet 2009
- Forêts et prairies abondent dans le réseau Natura 2000, n° 21, juillet 2009
- 10 millions de tonnes de déchets dangereux produits en 2007, n° 35, novembre 2009
- La consommation intérieure de matières par habitant est stable, n° 41, janvier 2010
- Recyclage et réemploi, une économie de ressources naturelles, n° 42, mars 2010
- L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures, n° 45, mars 2010
- La biodiversité remarquable en France : résultats de la première évaluation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, n° 48, avril 2010
- Les Français et la biodiversité, n° 55, juin 2010
- Les dépenses de protection de l'environnement des entreprises, n° 63, septembre 2010
- Un an de mise en œuvre des recommandations de la Commission Stiglitz. Vers une nouvelle génération d'indicateurs, n° 64, septembre 2010

Études & documents

- Transport et environnement : comparaisons européennes, n° 3, mai 2009
- Une expertise de l'empreinte écologique, (version provisoire) n° 4, mai 2009
- Matières mobilisées par l'économie française – Comptes de flux pour une gestion durable des ressources, n° 6, juin 2009
- Production et traitement des déchets en France en 2006, n° 9, juin 2009
- Les éco-activités et l'emploi environnemental – Périmètre de référence – résultats 2004-2007, n° 10, juillet 2009
- Evolution de la qualité des cours d'eau : volet macro-polluants, n° 13, novembre 2009
- Une expertise de l'empreinte écologique, (version définitive) n° 16, janvier 2010
- Profil environnemental régional – État des lieux et éléments de méthode, n° 25, juillet 2010
- Les pesticides dans les milieux aquatiques – Données 2007, n° 26, juillet 2010
- CO₂ et activités économiques de la France – Tendances 1990-2007 et facteurs d'évolution, n° 27, août 2010
- Les éco-activités au niveau européen (à paraître)

Références

- Atlas des îles de l'Atlantique, juin 2009
- L'économie de l'environnement (rapport CCEE), juillet 2009
- Données de synthèse sur la biodiversité, mai 2010
- L'environnement en France – édition 2010
- L'économie de l'environnement en 2008, août 2010

Repères

- 10 indicateurs clés de l'environnement (éd. 2009), mars 2009
- 10 indicateurs clés de l'environnement – édition 2010, mai 2010
- Le rapport sur l'environnement 2010 : quelques réponses du Grenelle de l'environnement, juin 2010
- Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, juillet 2010

La Revue du CGDD

- Les indicateurs de développement durable, janvier 2010

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2010 DES AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Logement

L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve :

Enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve

Une première enquête aura lieu début 2011 auprès des entreprises du bâtiment exécutant les travaux (les différents corps d'état) sur leur positionnement par rapport aux travaux et prestations permettant des économies d'énergie et d'eau. Une seconde enquête, envisagée pour fin 2011, sera réalisée auprès des promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, entreprises générales.

Elle s'attachera à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux : la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche Haute Qualité Environnementale,...) et la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments, économies d'eau ...).

Ses résultats seront disponibles au 2e trimestre 2012. Les principaux utilisateurs des résultats sont :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, FFB, FNTF.

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division logement

Le questionnaire de l'enquête Logement 2013 pourra comprendre comme ses prédécesseurs un questionnaire sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales.

Un module d'interrogation complémentaire d'évaluation de la qualité thermique du logement par des experts du bâtiment sera mené en complément de l'enquête Logement de 2012, sous maîtrise d'ouvrage du SOeS.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

En intégrant un volet qualitatif sur les méthodes de production et en développant certaines questions quantitatives sur les consommations d'eau et de fertilisants, le RA 2010 vise à mieux évaluer la capacité de l'agriculture à se développer de manière durable, sans consommation accrue de ressources limitées (engrais minéraux, eau) et sans nuisance supplémentaire sur la qualité des ressources naturelles (qualité des sols, qualité de l'eau).

L'enquête sur la consommation d'énergie des ETA, ETF, ETR et CUMA, couplée à l'enquête 2011 sur la consommation d'énergie par les agriculteurs, vise à mesurer la capacité de l'agriculture à se développer en limitant sa consommation énergétique directe (pour le travail du sol, pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage) et en mobilisant davantage les énergies renouvelables (solaire,

biomasse issue de certaines productions végétales, des productions de bois, des effluents d'élevage...).

L'enquête annuelle sur les dépenses de protection de l'environnement dans les IAA et scieries est réalisée chaque année. En 2011, comme cela est fait tous les trois ans, les thèmes annuels que sont les études et investissements pour protéger l'environnement sont complétés par un bilan des dépenses courantes de fonctionnement, y compris les redevances.

Enfin, le cycle des enquêtes sur les pratiques culturales qui redémarre en 2011 avec une enquête sur les grandes cultures vise à un suivi des pratiques et à disposer de statistiques concernant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques par l'agriculture. De même l'enquête qui sera mise en place en 2011 sur les produits phytosanitaires en viticulture contribue aux mêmes objectifs avec un suivi plus léger mais intermédiaire entre deux enquêtes sur les pratiques culturales.

Concernant la production de déchets non dangereux deux approches sont retenues. Ceux produits par les IAA seront estimés via l'enquête conduite tous les deux ans par le pôle de statistiques industrielles de l'INSEE qui comporte une partie IAA pour laquelle le SSP assure la maîtrise d'ouvrage. L'estimation des quantités produites par l'agriculture repose sur des coefficients techniques appliqués à des surfaces, des cheptels... qui sont actualisés avec les dernières données recueillies. Certaines enquêtes techniques incluent des questions sur ces sujets et permettent de mettre à jour certains coefficients. C'est le cas par exemple de la dernière enquête sur les bâtiments d'élevage pour ce qui concerne les quantités d'effluents exportés par les exploitations agricoles.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA

Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

Aucune évolution n'est programmée en 2011 sur les aspects environnementaux. Mais un des objectifs des statistiques de pêche est de permettre d'estimer le niveau de la ressource et d'aider au pilotage de la politique commune de la pêche qui tient compte de ces aspects.

Ministère de la Culture et de la communication

Département des études, de la prospective et des statistiques

Dans le cadre d'un travail de réflexion prospective auquel le DEPS participe, portant sur l'évolution de la politique culturelle du ministère, certaines questions d'ordre environnemental et de développement durable seront abordées, rédigées sous forme de fiches synthétiques, notamment celle-ci : quel impact le changement climatique peut-il avoir à l'horizon 2030 sur la politique du ministère de la Culture ?

DARES - Sous-direction « Emploi et marché du travail »

Participation aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de la croissance verte.

DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »

Un des piliers du développement durable met l'accent sur la nécessité de conserver et mobiliser au mieux le capital humain disponible. La formation professionnelle, le développement des compétences et les politiques publiques visant à améliorer l'employabilité des personnes en difficultés d'insertion participent de ce fait à une bonne mobilisation des ressources humaines au service du développement durable. Les travaux qui seront menés sur ces thèmes contribuent sous cet aspect à améliorer la connaissance quantitative ou qualitative du développement durable.

**Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP**

La DEPP participe à des groupes de travail sur la définition d'indicateurs de développement durable.

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des systèmes d'information et études statistiques - SIES**

Participation à des groupes de travail sur la définition d'indicateurs de développement durable.

**Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie
des ménages
Division conditions de vie des ménages**

Des questions complémentaires sur l'utilisation des moyens de transports ont été intégrées dans le questionnaire de l'enquête Budget des familles 2010-2011. Elles doivent permettre de déterminer l'ensemble de la consommation énergétique du ménage. En revanche, l'utilisation des tickets de caisse recueillis dans l'enquête pour collecter des informations sur l'empreinte carbone des produits est abandonnée, puisque cet affichage ne sera pas en vigueur à la date de l'enquête.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

La formation tout au long de la vie que documentent les enquêtes CVTS et la « 24 83 » peut être considérée comme participant au développement durable.

**Insee
- Direction des statistiques d'entreprises
. Département Statistiques de court terme**

En 2011, toutes les activités de la section E liée à l'environnement devraient être couvertes par le dispositif OPISE.

**Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de
l'immigration
Direction générale des collectivités locales (DGCL)
Département des études et des statistiques locales**

Sous réserve de la qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales les données que le DESL diffuse sur son domaine peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable, dans la mesure où il s'agit d'interventions des collectivités locales apparaissant dans leur budget.

Le département publie les données de fiscalité concernant les ordures ménagères (taxe et redevance). Il est en rapport avec le SOeS (MEDDEM) pour échanger sources et informations de contexte.

**Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de
l'Etat
Direction générale des finances publiques (DGFIP).**

La DGFIP fournit aux responsables des comptes de l'environnement les informations comptables des administrations publiques, traduites en comptabilité nationale, dont elle dispose et qui peuvent leur être utiles.

La DGFIP fournit aux responsables des comptes des transports les informations comptables des administrations publiques, traduites en comptabilité nationale, dont elle dispose et qui peuvent leur être utiles.